

**Division Aéronautique**

**Diffusion Générale**

Neuilly, le 8 Septembre 2008

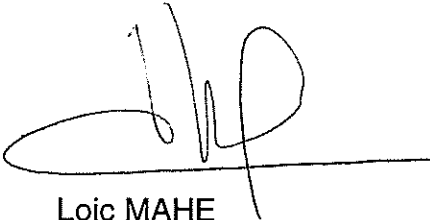
Un document a récemment circulé mentionnant des hypothèses de coûts de transfert d'activités, entre Meudon et le Haillan d'une part, et Vendôme d'autre part.

Chaque année, l'exercice de préparation du budget (SBP2) donne lieu à de nombreuses analyses de coûts comparés de différents modes d'organisation sans conduire à la préparation de projets. Les hypothèses qui ont été diffusées ne sont pas à l'ordre du jour.

La circulation de telles informations, hors contexte, peut légitimement inquiéter le personnel des secteurs concernés ; d'autant que nous savons bien que les enjeux de compétitivité, aggravés par la faiblesse du dollar, nécessitent d'étudier tous les moyens d'y faire face.

Si des évolutions significatives de nos organisations devaient intervenir, elles seraient d'abord discutées au sein des différentes instances représentatives du personnel, conformément à notre tradition de dialogue social et au travail en cours sur l'anticipation.

La Commission Centrale Emploi/Formation élargie sera réunie dans les prochains jours afin de donner aux représentants du personnel toute information utile.



Loïc MAHE  
Directeur des Ressources Humaines  
Division Aéronautique